



INFO

JUVIGNY

MARS 2025

Edito

L'année 2025 amorce la concrétisation de deux projets clés pour Juvigny.

Les travaux du quartier de la Savoie vont débuter dans les prochaines semaines et entraîner une évolution significative dans la vie du village et celle du Chef-lieu en particulier.

Nous nous attacherons à la bonne conduite du chantier avec les partenaires du projet, et à vous apporter toute information nécessaire à chaque étape.

D'ores et déjà, l'équipe municipale travaille à l'intégration des nouveaux habitants et des services que nous aurons à développer. Nous aurons besoin de votre contribution, comme celle des associations.

Les travaux pour l'extension des bâtiments publics vont également débuter avec la salle polyvalente, qui va notamment aider l'organisation de l'activité périscolaire – en particulier la gestion de la cantine, et nous facilitera grandement la vie pour les événements et activités partagées sur ce site.

Pour ces deux projets, nous vous donnons rendez-vous prochainement et avant l'été, pour vous partager un calendrier des opérations plus affiné.

La révision du Plan Local d'Urbanisme est aussi à l'agenda, essentiel pour nous assurer un cadre de vie harmonieux préservant nos espaces naturels et agricoles et nous doter des outils permettant de maîtriser l'urbanisation de la commune.

Vous retrouverez une brochure dédiée à la révision du PLU à l'intérieur du Juvigny Info.

Autant de sujets donc sur lesquels nous aurons l'occasion d'échanger tout au long de cette année.

Votre équipe municipale

Sommaire

L'Ecole et le Périscolaire - Page 2

Les projets - Page 4

Les affaires communales - Page 7

Les associations - Page 10

L'Agglo - Page 11

L'agenda - Page 12

La classe de neige de l'école en février



Ecole et Péri-scolaire

Conseil d'école

Cette instance se réunit plusieurs fois par an en présence de la direction de l'école, des représentants de la commune et des parents d'élèves.

Le Conseil d'école aborde tous les sujets relatifs au fonctionnement quotidien de l'école et ses activités.

La direction de l'école fait le point sur les projets menés avec les élèves : culturels ou liés à l'environnement comme cette année.



A l'occasion de ce Conseil d'école, un certain nombre de points sont soulevés et pris en compte par la commune dans la mesure du possible. En mars 2025 pour illustration, ils portent sur l'environnement et l'usage de la voirie autour de l'école, les contrôles routiers, le périmètre des activités péri-scolaires en semaine et pendant les vacances. La commune y répondra prochainement.

Néanmoins, des premiers éléments apportés sur quelques sujets :

Les aires de jeux à l'école, pourquoi pas ?

Une aire de jeux est envisagée dans le cadre du ràaménagement du stade à proximité, à la suite de l'extension des bâtiments. Il n'y aura pas d'investissement dans l'immédiat.

Par ailleurs, quand la direction de l'école formule des demandes de matériel dont elle a besoin pour les activités sportives et de plein air par exemple, la commune y répond en principe favorablement.

Quelle solution de transport pour les futurs collégiens de Saint Cergues ?

Le Collège des Justes à Saint-Cergues ouvrira en septembre prochain.

La carte scolaire désormais confirmée, **l'organisation du transport scolaire sur le secteur** est en cours de finalisation avec des réunions de parents d'élèves organisées par le Département de la Haute-Savoie, en charge du sujet. La prochaine est prévue à la **Salle Multimédia de Saint Cergues, le 4 avril à 18h30.**

La ligne S4 déservant la commune, sera bien entendu maintenue avec des horaires ré-ajustés qui restent à préciser d'ici la fin du printemps, pour assurer le meilleur service possible.

Classe de neige

C'est au début du mois de Février sous un soleil magnifique, qu'une partie des écoliers de Juvigny est partie pour une semaine en classe de neige aux Carroz d'Arâches.

Au programme : ski de fond, raquettes, balade dans la neige, visite de la micro-ferme du centre et ses animaux insolites comme les lamas, mais aussi du temps de classe et de lecture.

Tout a très bien commencé. Les enfants comme les encadrants étaient ravis et les conditions merveilleuses : séjour bien organisé par l'équipe pédagogique, bien installés au centre sous un soleil magique quand tout Juvigny était plongé dans le brouillard...

Les séances de ski se déroulaient à Agy, encadrées par des moniteurs, une maman dévouée, les instituteurs et Pascale, monitrice fédérale bénévole. En 2 matinées seulement, on avait déjà constaté des progrès et des enfants heureux de glisser sur cette belle neige.

Des séances de classe se sont déroulées en plein air, face aux montagnes, un vrai moment de plaisir pour tous, à observer le paysage et nommer les montagnes.



Et puis est arrivé un invité surprise et non désiré : la « gastro » comme on dit, qui a rendu malade 17 de nos élèves. C'est avec une immense tristesse que l'équipe pédagogique a dû prendre la décision d'écourter le séjour et de rapatrier tout ce petit monde.

Merci aux parents d'avoir été compréhensifs et réactifs.

On gardera de ce séjour le bleu du ciel et le blanc de la neige qui lavera ce mauvais souvenir.

Nous espérons renouveler ce projet dans de meilleures conditions, car toute l'équipe avait préparé ce séjour avec beaucoup de cœur et de professionnalisme.

Ecole et Péri-scolaire

Retour sur le Carnaval 2025

Ce samedi 22 mars a eu lieu le Carnaval à Juvigny.

Sur le thème de « La Yaute », les enfants de l'école ont défilé en compagnie des grands. L'équipe Enfance Jeunesse avait une nouvelle fois réalisé de magnifiques déguisements pour tous les élèves de l'école !

Juvigny en fête n'était pas en reste : le canard boiteux s'est paré des couleurs de la Haute-Savoie et le convoi a « glissé » dans Juvigny !

Le long de Paconinges, le trajet était escorté par la Police Intercommunale des Voirons, comme chaque année pour la sécurité de tous. Merci à elle.



Après un défilé remarqué, le Sou de l'école organisait une boum à la salle communale pour les enfants... mais pas seulement !

La restauration également organisée par le Sou de l'école, a permis de récolter des fonds destinés aux futures activités des enfants.

Il n'y a plus qu'à trouver le thème pour l'année prochaine !



Travaux et aménagements

Rappels sur la gestion des déchets

Nous nous sommes largement fait l'écho de la nouvelle organisation de collecte des déchets ménagers ces derniers mois.



Les sites demeurent propres avec l'aide des services de l'Agglo et des Brigades vertes si nécessaire. C'est une satisfaction.

Des sites propres incitent bien entendu à les laisser dans le meilleur état possible. Nous vous remercions pour votre engagement au jour le jour.

Des ajustements restent à faire sur le site de Cabouet pour faciliter le demi-tour des véhicules lors de la dépose.

Gestion des relèves et des sites

Les relèves des bacs sont hebdomadaires pour les emballages (jaune), les ordures ménagères (gris) et cartons (marron), et bimensuelles pour le verre (vert).

En cas de question ou d'incident sur site

Il est possible de contacter la mairie ou plus directement le service Déchets de l'Agglo en mentionnant le site et la référence visible sur chaque bac si besoin. Tél : 04 50 87 88 88 – courriel : contact@annemasse-agglo.fr

La gestion des déchets et des conseils

Plus de détails encore sur le site internet d'Annemasse Agglo pour tous les sujets : tri, compost, matériel, jardinage, gaspillage, réemploi, déchetterie, etc. : www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/dechets

Projets

Extension des bâtiments publics

Dans la dernière publication du Juvigny Info, nous vous informions de l'agenda prévisionnel et des tâches préparatoires au lancement de l'extension des bâtiments publics.

Les consultations pour la maîtrise d'œuvre sont en cours et devraient déboucher sur un démarrage effectif à la fin du printemps ou début d'été, pour 18 mois de chantier.

Comme indiqué précédemment, la première phase des travaux correspond à la construction de la Salle polyvalente au bas de la parcelle, pour les habitants et les associations, la cantine de l'école, des locaux de stockage et la chaufferie collective au bois.

La construction est accompagnée d'un aménagement paysager.

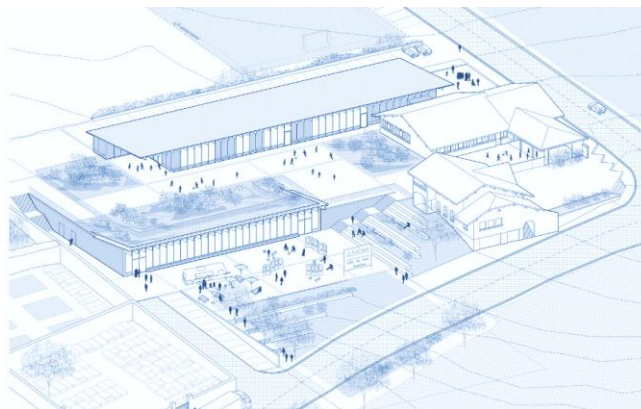


Photo d'illustration

A terme, ce projet répond à la nécessité de regrouper les capacités de fonctionnement associées à l'école : la cantine, les activités périscolaires, comme au besoin de développement de la vie associative, et plus généralement la réception du public dans un environnement aux normes.

La seconde partie du projet, c'est-à-dire l'extension des bâtiments scolaires, interviendra dans un second temps.

Le terrain de sport sera réaménagé. Une installation d'une aire de jeux pour les enfants et un terrain de pétanque sont envisagés.

L'emplacement des Points d'Apport Volontaire réaménagés et intégrés de manière paysagère, restera à proximité de la route de l'Epine, en dehors du périmètre des futurs bâtiments.

Ce projet d'extension fera l'objet d'une réunion publique avant l'été 2025, afin de vous présenter le phasage du chantier et répondre à vos questions.

Projets

La Savoie

En cette fin de mois, une première intervention sur la parcelle a débuté.

Il s'agit de travaux préparatoires pour la bonne organisation du chantier, nécessaires aux futurs terrassements et premiers aménagements.

Cette première étape demeure à l'intérieur du périmètre de La Savoie, sans débord sur la voirie ni impact sur la circulation au sein du chef-lieu et du village en général.

Au-delà des premiers terrassements et lorsque le chantier nécessitera des mouvements au-delà des limites de la parcelle, une communication plus précise sera réalisée intégrant également et le moment venu, un plan de circulation adapté pour la sécurité aux abords du chantier.



Photo d'illustration

Le déroulé du projet et son organisation seront abordés lors de la réunion publique dédiée aux projets de la commune, au cours de ce printemps.

La commune vous tiendra régulièrement au courant au fur et à mesure du développement du chantier, sur les différents supports.

Une rubrique est désormais disponible sur le site internet de la commune. Elle sera régulièrement mise à jour.



Photo d'illustration

Les étapes à venir et les intervenants sont connus.

Le terrassement

C'est un groupement d'entreprises locales qui a été retenu pour les travaux de terrassement, avec les entreprises Marjollet TP et Bovagne TP.

La voirie

L'aménagement de la future voirie sera concomitant aux travaux de terrassement des infrastructures des bâtiments.

Le gros-œuvre

Le chantier de la partie promotion immobilière sera réalisé à l'aide d'une seule grue, dont l'arrivée est prévue courant juin 2025.

L'entreprise de gros-œuvre s'installera donc fin mai ou début juin, selon les aléas que rencontreront les terrassiers.

L'entreprise de gros-œuvre retenue, BP Construction, est une structure locale, basée à Annecy, faisant partie du groupe Fayat Bâtiment.

Le calendrier

La durée des travaux de gros œuvre devrait s'étaler sur 8 mois au total, soit jusqu'à fin février 2026

Les travaux commencent sur le bas de la parcelle avec les bâtiments E, F et G, puis H et I.

La grue sera positionnée en contrebas du terrain, sous les bâtiments F et G.

Une centrale à béton est prévue sur site, pour éviter la circulation de camions toupie.

Ce calendrier viendra bien entendu s'affiner dans les prochaines semaines et nous le partagerons avec vous, et en premier lieu avec les riverains.

Dans l'intervalle, l'accueil de la mairie et les élus se tiennent à votre disposition pour toute question.

Projets

Le logement abordable avec SA Mont-Blanc

Dans le cadre du projet, le bailleur social SA Mont-Blanc commercialise des logements à prix abordables pour une accession à la propriété sous condition de ressources.

Cette accession sociale à la propriété prend la forme d'un Bail Réel et Solidaire (BRS), qui a pour but de décorrélérer le prix du foncier de celui du logement, et ainsi limiter la spéculation en permettant à des personnes aux revenus plus modestes d'accéder à la propriété.



Photo d'illustration

Cette dispositif pour lequel Annemasse Agglo s'engage depuis quelques années déjà, entre dans la règle des trois tiers devenue la norme pour tous les nouveaux projets de logements collectifs sur l'agglomération : un tiers de logement en accession libre, un tiers en abordable, et un tiers de logements sociaux.

Qui est la SA Mont-Blanc ?

La SA Mont-Blanc est un organisme de promotion et de gestion de logement social pour la location et l'accession à la propriété, fondé en 1923.

Cette Entreprise Sociale de l'Habitat construit et administre des logements sociaux, et intervient sur la Haute-Savoie en zone urbaine comme dans les centres-bourgs.

Son capital est détenu aux deux tiers par des collectivités locales du département, avec un actionnariat de référence composé de trois grandes collectivités

- Le Département
- Le Grand Annecy
- L'Agglomération Annemasse-Les Voirons

Communiqué de la SA MONT-BLANC

Lancement de l'accession aidée à la propriété !

Au sein de son programme de 41 logements « LE HAMEAU DU SORBIER », SA MONT-BLANC débute la commercialisation des 15 appartements (du T2 au T5), vendus suivant la formule du Bail Réel Solidaire.

Ce dispositif permet une accession à prix maîtrisés en dissociant le bâti acheté par les ménages et le foncier, qui restera propriété de l'Office Foncier Solidaire (OFS) SÔ ALPES.

A titre d'exemple, le premier T2 (41 m²) s'affichera à partir de 156 000 €, le T3 (65 m²) à partir de 224 000 €, le T4 (78 m²) à 271 000 €, et un T5 (98 m²) à 315 000 €, avec une cave et un parking en sous-sol inclus. Un deuxième stationnement sera également disponible à l'achat. La redevance mensuelle pour la location du terrain, s'élèvera quant à elle, à 1,40 €/m² SHAB du logement.

Pour bénéficier de ces offres, les acquéreurs devront respecter les plafonds de ressources PLS accession et occuper les logements à titre de résidence principale.

A titre d'exemple, le revenu fiscal de référence d'un couple avec deux enfants, ne devra pas dépasser 64 909 € suivant son avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.

Renseignements et rendez-vous au 04 50 88 54 02 ou courriel via contact-accession@samontblanc.com



Affaires communales

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 11 février 2025, les élus du Conseil Municipal ont engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cela signifie que nous entrons dans une procédure relativement longue, allant du diagnostic de la situation jusqu'à la réalisation de l'arrêté définitif validé par le Conseil Municipal, en passant par la rédaction des règlements et documents de référence que constituent le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Vous trouverez une publication complémentaire insérée au journal. Elle détaille tous les tenants de la révision et les étapes.

La première d'entre elles est bien le diagnostic auquel vous pourrez contribuer.

Elle fera l'objet d'une réunion publique pour partager les conclusions, vraisemblablement à la rentrée de septembre.

Le secrétariat de mairie et les élus restent à votre disposition pour toute précision utile.

Extinction de l'éclairage communal

Depuis le 1er mars, l'éclairage public communal est désormais éteint de 23h à 5h du matin pour aller dans le sens des économies d'énergie comme du respect de l'environnement et de la biodiversité au bénéfice de la faune sauvage.



Don d'organes

Juvigny devient partenaire du Don d'organes.

Sous peu, des panneaux marqueront l'engagement de la commune pour cette cause.

Des actions de sensibilisation seront mises en œuvre dans les prochains mois pour accompagner ce message et susciter les échanges sur ce sujet.

Pour la biodiversité

Courant février, les élèves du Lycée Agricole de Contamine-Sur-Arve ont planté des haies bocagères sur l'exploitation agricole MAIRE, à Juvigny.



Cette initiative commune entre Annemasse Agglo, le Département de la Haute-Savoie et la Chambre d'Agriculture Savoie-Mont-Blanc, accompagne les agriculteurs dans leur transition.

Les haies bocagères, c'est :

- Un refuge pour la biodiversité
- Une protection contre l'érosion
- Une solution face au changement climatique

Annemasse Agglo a financé l'achat des plants, en privilégiant des plants locaux labellisés "Végétal local", en partenariat avec la pépinière Envirothèque.

Ce label garantit :

- La traçabilité des végétaux sauvages et locaux
- Des plants issus de collectes en milieu naturel
- Une origine régionale (Alpes)

Cette action s'inscrit dans le projet agricole de l'Agglo et est appelée à se reproduire sur d'autres sites.

Plus d'informations sur le site www.annemasse-agglo.fr avec mot clé « Agriculture ».

Prochaine rentrée scolaire

Les inscriptions à l'école et au service périscolaire pour les nouveaux enfants à Juvigny en classes maternelles ou primaires seront ouvertes du 5 au 16 mai prochains

Contact au Service Enfance-Jeunesse - courriel : enfancejeunesse@juvigny74.fr - Tél. 06 44 15 31 32 ou 04 50 37 30 67 -

Affaires communales

Journée de l'environnement

La commune et le service Enfance-Jeunesse vous convient à cette nouvelle journée de l'environnement, pour le nettoyage des espaces naturels, dans la bonne humeur et en famille.

Contactez la mairie pour toute question, en particulier pour l'inscription au repas de midi. Venez nombreux !



PROGRAMME :

8H30 Rendez-vous gourmand à la salle communale
AVEC CAFÉ ET CROISSANTS OFFERTS PAR LA MAIRIE

9H00 Départ pour un ramassage de déchets
A TRAVERS LA COMMUNE

12H30 Repas offert à la salle du Balcon à Saint-Cergues
INSCRIPTION OBLIGATOIRE À LA MAIRIE DE JUVIGNY AVANT 31/03

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- PRÉVOIR DES GANTS POUR LE RAMASSAGE
- LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS PARENTS



Le bruit et les travaux extérieurs

Les travaux de bricolage bruyants menés par les particuliers (tondeuses, tronçonneuses, certains outillages portatifs) sont autorisés, mais doivent être réalisés dans des conditions compatibles avec de bonnes relations de voisinage.

Pour mémoire, ci-dessous les horaires à respecter pour les engins motorisés et bruyants, dont les tondeuses, tracteurs et autres scies mécaniques, selon l'arrêté 28-2009 du 24/09/2009, modifié par l'arrêté 49-2016 :

- Lundi au vendredi : 8h à 20h
- Samedi : 9h à 12h, puis 14h30 à 19h
- Dimanche et jours fériés : interdiction

Tous les jours fériés sont concernés, y compris le lundi de Pentecôte. Merci d'y veiller pour la tranquillité de chacun.

Taille des haies

Nous remercions chacun d'entre vous disposant de haies de les maintenir dans des proportions raisonnables qui ne débordent en aucun cas sur les trottoirs et bords de routes.



Une hauteur de 2 mètres maximum depuis la base du sol, est acceptée pour les haies et arbres en limite de propriété, pour le respect du voisinage comme du caractère paysager.

Lutte contre les cambriolages

Merci de rester vigilant et de vérifier vos ouvertures et dispositifs pour dissuader tout cambriolage.

Dans tous les cas, contactez la Gendarmerie de Régnier au 04 50 95 75 11 ou la Police Intercommunale des Voirons au 04 50 39 97 90, afin de remonter l'information et permettre aux équipes d'intervention d'en tenir compte dans leurs rondes.

La Police Intercommunale des Voirons officie sur les communes limitrophes d'Annemasse, à savoir Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly et Saint-Cergues.

Au service de leurs habitants, elle effectue un travail de conseil, de surveillance et d'assistance, complémentaire à celui de la Gendarmerie Nationale.

Elle vous informe des démarches utiles pour lutter contre les cambriolages. N'hésitez pas à la solliciter pour tout conseil ou information - courriel : police-municipale-voirons@annemasse-agglo.fr

Dans le cas d'une absence prolongée, vous pouvez vous signaler, afin que la Police Intercommunale en tienne compte dans ses rondes.

C'est l'opération Tranquillité Vacances.

Associations et entreprises

MJC des VOIRONS

Retrouvez désormais les bureaux de la MJC à Saint-Cergues, au 21 route de la Chapelle, sur le site de l'ancienne Poste.

Les horaires d'ouverture des bureaux :

- Mardi et Jeudi : 14h à 16h
- Mercredi : 9h à 11h.

La commune de Juvigny a été heureuse d'accueillir l'équipe administrative de la MJC ces dernières années, le temps que les projets se concrétisent à Saint-Cergues.

La commune de Juvigny, tout comme ses voisins, apporte son aide à la MJC afin de développer et pérenniser ses activités à proximité.

Bon courage et bonne continuation à la MJC.



La bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque de Juvigny vous accueillent deux jours par semaine :

- mardi de 17h à 19h – dès 16h30 pour les enfants (hors vacances scolaires et jours fériés).
- samedi de 10h à 12h



Connectée au réseau de prêt et d'animation Intermède de l'agglomération, la bibliothèque de Juvigny c'est aussi un lieu de rencontre et de partage pour les amoureux de la lecture, mais pas que...

On peut aussi y venir tout simplement pour papoter, prendre un thé ou un café.

Micro Ferme de La Renaissance

La micro-ferme de La Renaissance située route des Moulins et installée depuis quelques années déjà à Juvigny, vous propose ses paniers de légumes cultivés d'après les principes de l'agriculture biologique, biodynamique et/ou en éco-culture.



Vous pouvez vous inscrire de manière hebdomadaire, toutes les 2 semaines, ou de manière irrégulière en prévenant en amont.

Pour l'inscription et autres renseignements, appelez le 06 85 22 43 87.

Pierre le jardinier vous invite aussi à vous rendre sur place afin de découvrir le jardin et échanger avec lui.



L'Agglo

Un site internet au service des entrepreneurs

La politique de développement économique est une des missions principales d'Annemasse Agglo sous le pilotage des élus. Elle s'appuie à la fois

- sur les services de l'Agglo focalisés sur le développement des zones d'activités économiques de l'agglomération, l'immobilier d'entreprise et les aides ciblées aux entreprises.
- sur la Maison de l'Eco qui supporte les entreprises tout au long de leur parcours, et développe information économique et services au bénéfice du territoire



Sa plateforme Rezup accompagne les porteurs de projet lors de la reprise ou de la création d'entreprises : www.rezup.org



Il était temps pour l'Agglo de mettre en relief l'ensemble des services à disposition des entrepreneurs, petites entreprises ou plus grandes afin d'offrir un portail local facile d'accès et des liens vers les activités associées à la Maison de l'Eco.



L'emplacement idéal pour mon entreprise ? Trouvé !

Annemasse Agglo dynamise l'entrepreneuriat local

Vous recherchez certainement...

Circuler dans la ZFE

Accéder aux déchetteries

Contrat d'eau

Payer une facture d'eau

Simulateur logement

Offres d'emploi

Marchés publics

Contactez l'Agglo

www.annemasse-agglo.fr/implanter-developper-creer-ou-reprendre-une-entreprise

Vous êtes invités à découvrir le site pour prendre connaissance de toutes les dimensions du développement : immobilier, foncier, financement, études de marché, mise en relation, support, etc.

L'Agglo

Transport à la demande

TPG Flex, mis en place sur la frontière il y a 18 mois, est toujours à votre disposition pour un transport à la demande vers/depuis la Suisse.

Depuis la Gare de Machilly, la Gare de Saint-Cergues (arrêt provisoire), le **Chef-Lieu de Juvigny** et la Gare d'Annemasse - parvis Nord, rejoignez les lignes des TPG ou les communes de la campagne Genevoise.



Consultez le site www.tpg.ch – mot clé « TPGFlex ». Ce service est disponible de 6h à 21h, du lundi au vendredi.

Zone à Faibles Emissions

La mise en place très progressive de cette réglementation sur l'agglomération est effective depuis le 1er janvier 2025. Il s'agit d'une restriction de circulation pour certains véhicules :

- 2025 : restriction des véhicules non classés Crit'Air
- 2028 : restriction aux véhicules classés Crit'Air 5
- 2029 : restriction aux véhicules classés Crit'Air 4
- 2030 : restriction aux véhicules classés Crit'Air 3

C'est l'une des actions engagées qui visent à améliorer la qualité de l'air et de l'environnement sur notre territoire au sein de la zone la plus urbanisée, et à changer les pratiques à terme.

Cette zone concerne Annemasse, Ambilly, Cranves-Sales, Gaillard, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand.

Cela se traduit donc par la vignette Crit'Air 1, 2, 3 etc. à poser sur le parebrise, et qu'il est possible de retirer via le site internet de l'Agglo : www.annemasse-agglo.fr/zfe

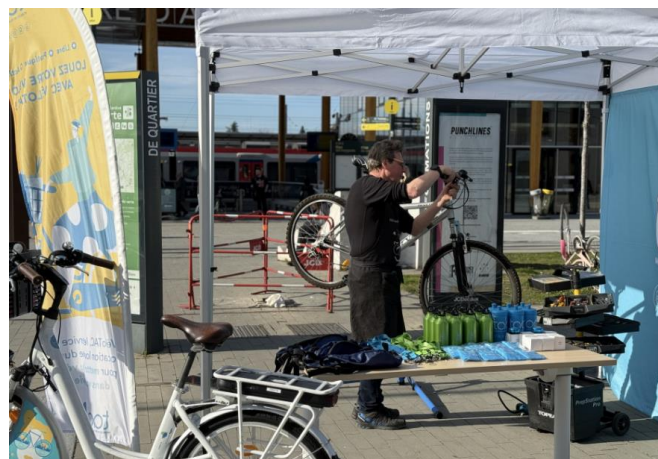


TAC Mobilités

Chaque 1^{er} mercredi du mois, la TAC organise des ateliers vélos à destination de tous, petits et grands.

Au programme :

- Contrôle général des vélos
- Gonflage des pneus
- Vérification de la transmission et des freins
- Petites réparations si possibilité de les faire sur place.



Les ateliers sont gratuits et ont pour objectif de faire réviser le vélo personnel des participants afin de rouler en toute sérénité au quotidien.

Sur chaque atelier, vous disposez d'un stand d'information sur toutes nos solutions de mobilité ainsi que des goodies vélos (gourde, serviette, porte clé, protège selle,...) pour toutes les personnes présentes.

Les prochaines dates : les mercredis 2 avril, 16 avril, 7 mai, 21 mai et 4 juin, de 14h30 à 17h30 sur le parvis de la gare d'Annemasse.



L'Agglo

La nuit est belle



Nouvelle édition de la Nuit est Belle sur le bassin genevois pour promouvoir la modération lumineuse et sensibiliser aux économies d'énergie.

Tout un programme d'animation à découvrir à l'occasion de ce nouvel événement sur le site

www.lanuitestbelle.org/programme-2025/

Ce sont désormais plus des deux tiers des communes qui éteignent quotidiennement leur éclairage sur le du Grand Genève. Sur le Genevois français, ce sont même plus de 80 % des communes qui ont choisi l'extinction quotidienne partielle ou totale au cœur de la nuit.

La Balade Transfrontalière

L'édition 2025 aura lieu le **dimanche 18 mai** avec le stand de Juvigny situé sur les chemins du Foron au Chef-lieu.

3 parcours sont proposés – à vélo ou à pied, à la découverte et redécouverte du Vallon du Foron et de la Forêt de Jussy.

7 communes organisent cet événement : Puplinge, Pressinge, Jussy, Machilly, Saint-Cergues, Juvigny et Ville-La-Grand.

Sur chaque stand, restauration et animation pour faire la pause.

A Juvigny, vous trouverez le réparateur vélo, des jeux et informations sur notre bassin de vie, sans oublier le reblochon et le chocolat pour tenir le coup.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment.

Agenda

Les dates clés en 2025

5 avril - Journée de l'environnement - Rassemblement sur la place de l'église

18 mai - Balade Transfrontalière - Stand de la commune sur le chemin du Foron au bas du Chef-lieu

23 mai - Fête des Voisins - A la Salle communale

24 mai - Concours de pétanque - Place de l'église

6 septembre - Fête du village - Place de l'église

28 septembre - Vide-Greniers - Au Chef-lieu

23 novembre - Loto du Sou de l'école - Place de la mairie

6 décembre - Vente de sapins de Noël - Place de l'église

13 décembre – Passage du Père Noël

Accueil en mairie

Pour mémoire, les horaires de l'accueil en mairie, route du Sorbier :

- Lundi : 8h30 à 12h
- Mardi et Jeudi : 15h à 18h
- Samedi : 9h à 12h - le 1er et 3ème samedi du mois

Site internet - www.juvigny74.fr

Page Facebook - [Commune de Juvigny -74](https://www.facebook.com/Commune.de.Juvigny-74)

Accueil à l'Agglo

Pour l'accueil physique, 11 rue E. Zola à Annemasse

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
- Du mardi au vendredi : 8h30 à 17h, sans interruption

Et toujours le site interne d'Annemasse Agglo pour un certain nombre d'actualités utiles, en plus des démarches : www.annemasse-agglo.fr

Conseil Municipal

Sauf contrainte particulière, il a lieu tous les seconds mardis de chaque mois à 19h, en mairie. Les sessions sont ouvertes au public.

Les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet de la commune www.juvigny74.fr

Directeur de publication : Denis MAIRE
Comité de rédaction : Commission Communication
Dépôt légal : Mars 2025 2024. Ne peut être vendu.
Mairie de Juvigny - 305, route du Sorbier - 74100 JUVIGNY